

■ **AMIFLES SA**, à Genève, prestation de conseils dans le domaine de la télécommunication, etc (FOSC du 23.04.2002, p. 6). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 17.09.2002. Par conséquent sa raison sociale devient: **AMIFLES SA, EN LIQUIDATION**.

Journal no 10544 du 09.10.2002
(00686550 / CH-020.3.929.093-1)